
JEAN-MARC BERLIÈRE

ENTRE PAGES BLANCHES
ET LÉGENDES :
UN CORPS SANS MÉMOIRE ?

L'intérêt bien compris d'une démocratie commande
d'élever le niveau de la police et non de l'abaisser.

CÉLESTIN HENNION¹

5

LE VENDREDI 19 AOÛT 1994, François Mitterrand, président de la République, accompagné de nombreuses personnalités dont Jacques Chirac, maire de Paris, présidait une cérémonie solennelle dans la cour du 19-Août de la caserne de la Cité qui abrite la préfecture de police depuis 1871. Après avoir déposé une gerbe devant les deux plaques qui rappellent le souvenir des « policiers morts pour la France » et de ceux qui sont tombés « victimes du devoir » – qui ne sont donc pas les mêmes –, il découvrait un bronze célébrant les policiers tombés dans les combats de la Libération de Paris. Après lecture de la citation de la police parisienne à l'ordre de la Nation, le 12 octobre 1944, par le général de Gaulle, le président décorait quatre policiers résistants. La cérémonie se terminait par la signature du Livre d'or dans la salle de billard des appartements préfectoraux où le général Leclerc reçut, le 25 août 1944, la reddition du commandant du Gross Paris.

Devant ces images abondamment diffusées, une autre commémoration revenait en mémoire : celle du 16 juillet 1992, boulevard de Grenelle, devant l'emplacement du Vel d'hiv' où cinquante ans auparavant avaient été enfermées 13 152 personnes – dont 4 115 enfants – arrêtées, parce qu'on leur en avait donné l'ordre, par ces fonctionnaires de la préfecture de police dont on célèbre tous les 19 août la lutte héroïque. Ce jour-là, le président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter,

1. Célestin Hennion, directeur de la Sûreté générale, 1911, Archives nationales, S7.13043.

s'exprimant à titre personnel, avait expliqué qu'« une grande Nation, dont le destin a souvent été tragique, n'a rien à craindre de la vérité. Et il n'y a nulle honte à mettre au jour les plaies secrètes d'un passé qui s'éloigne. Certes, qu'il s'agisse des juifs ou des résistants, la République ne saurait être tenue pour comptable des crimes commis par les hommes de Vichy, ses ennemis. Mais elle doit à leurs victimes l'ultime hommage que nous puissions leur rendre : l'enseignement de la vérité et la force de la justice ». Ce qui devenait possible ce jour-là pour une grande Nation le sera-t-il un jour pour une grande administration ?

6 La question mérite d'autant plus d'être posée qu'à la suite de la commémoration du 19 août 1994 une exposition sur « La préfecture de police des origines à nos jours », préparée dans le cadre d'une très officielle « mission du cinquantenaire », ouvrait ses portes le 3 septembre 1994, sous un chapiteau dressé place Louis-Lépine, entre la caserne de la Cité, le marché aux fleurs et le palais de Justice. La préfecture de police allait-elle profiter de cette occasion pour rendre « l'ultime hommage de la vérité » à ceux qui avaient donné leur vie pour la liberté avec quelques années d'avance sur ses propres fonctionnaires ? Hélas, si la période 1940-1944 y était évoquée pour rappeler l'attitude héroïque des policiers parisiens lors des combats pour la Libération de la capitale, rien n'était dit des rafles ni du rôle qu'ils avaient joué dans la répression menée pendant quatre ans contre les résistants et les juifs persécutés en même temps que ces droits de l'homme dont ils devaient s'avérer d'ardents défenseurs à partir du 19 août. L'administration démontrait qu'après cinquante ans le temps n'était toujours pas venu de sortir des légendes complaisantes et des auto-glorifications, que le temps n'était toujours pas venu d'affronter une réalité plus nuancée, moins souriante et moins exaltante, que le temps n'était toujours pas venu de considérer les Français en général et les policiers en particulier comme des citoyens responsables capables d'affronter la vérité...

Faudra-t-il attendre pour cela une mission du centenaire ?

Trêve d'ironie...

Cet épisode banal a le mérite de mettre en lumière les lacunes et manipulations de la mémoire policière, ses contorsions et ses rapports difficiles à l'histoire et au réel. « Des » mémoires devrions-nous plutôt écrire puisque, à côté de la mémoire officielle et institutionnelle que nous venons d'évoquer, existent des mémoires individuelles, corporatives, syndicales, professionnelles, politiques et partisans. Pour être antagoniques, toutes ont en commun de ressortir largement au mythe et au légendaire.

LES ADMINISTRATIONS HEUREUSES N'ONT PAS D'HISTOIRE

Au vrai, comme ce fut aussi le cas de nombreuses autres administrations, l'histoire de la police contemporaine est longtemps restée, en France, un « trou noir » historiographique : une singularité sur les causes de laquelle il convient d'abord de s'interroger avant d'évoquer les conséquences d'une amnésie dangereuse et pernicieuse.

Dans le discrédit général dont a longtemps souffert auprès des chercheurs une histoire administrative ingrate, difficile et sans gloire, les « forces répressives » ont une place à part. Si la police a longtemps fait figure « d'objet perdu » des sciences sociales, les responsabilités doivent être équitablement partagées entre l'institution elle-même et la communauté scientifique.

7

La première cause de ce déficit de connaissance tient sans doute à l'attitude d'une administration qui ne craint rien plus que la lumière et qui s'est longtemps opposée au « projet de connaître ». Les raisons de cette répugnance sont multiples. Historiquement, elles tiennent à une croyance largement répandue dans l'institution : celle que sa puissance tient en partie au mystère qui l'entoure et aux fantasmes qu'elle suscite. Fouché n'écrivait-il pas que la force de la police vient de ce que « l'on ignore ses faiblesses » ?

La conséquence pratique d'une telle méfiance est bien connue, elle se traduit notamment par la répugnance à verser ses archives, la destruction avant versement ou le verrouillage de leur accès : une attitude qui donne quelque consistance – généralement la seule – aux campagnes des militants pour la « libération » des archives. Cette situation a également permis aux historiens de se retrancher derrière un prétexte commode pour justifier leur ignorance ou leur désintérêt. En réalité, même si cette difficulté était – demeure parfois – réelle, elle n'a jamais constitué un handicap rédhibitoire et il convient de s'interroger plus à fond sur les responsabilités de la communauté scientifique et notamment historique dans un silence qui contraste fort avec la situation des pays anglo-saxons ou de l'Allemagne, par exemple.

Une cause tient sans doute à l'objet lui-même.

La police, comme l'écrit Dominique Monjardet, est un objet « sale » dont l'image rejailit toujours plus ou moins négativement sur celui qui l'étudie. C'est encore plus vrai dans un milieu universitaire et intellectuel « idéologiquement » rétif à l'idée même d'un ordre forcément liber-

ticide et injuste, donc à l'institution qui a pour mission de le défendre et qui l'incarne. Essentiellement perçue comme une administration au service de l'arbitraire et du pouvoir, considérée comme l'instrument de la répression, voire de l'oppression, dénoncée comme le « chien de garde » des puissances du mal – le pouvoir « bourgeois », le capitalisme –, la police n'a certes pas bonne presse. Ces clichés qui prêtent aujourd'hui à sourire, surtout quand ils étaient exprimés par des gens dont l'engagement militant ne visait pas vraiment le progrès de la liberté et de la démocratie, ont largement pesé sur l'absence de recherches menées dans un domaine doublement suspect. Au soupçon insidieux – s'il n'est pas indifférent politiquement, est-il au moins scientifiquement légitime de s'intéresser à la police et aux policiers ? – s'ajoutait celui de l'instrumentalisation, quand ce n'était pas de la complaisance ou de la naïveté, dont le chercheur devait forcément faire l'objet de la part d'une institution dont la manipulation constitue une spécialité.

Des « CRS-SS » à la « Police ex machina » incarnée par les RG, le monde universitaire, mal acculturé à un « objet » de recherche politiquement incorrect, se gardait prudemment de toute compromission en l'évitant soigneusement. Bel exemple d'inconséquence scientifique, l'historien du social ou du politique – qui fait un abondant usage des archives policières – en oubliait la première règle de son métier : la critique de sources dont il ignorait avec superbe qui les produit, pour qui et comment. L'organisation, le fonctionnement, l'existence, les concurrences de polices différentes confondues dans un même opprobre restaient totalement inconnus. On en arrivait à des affirmations d'une grande confusion ou à des interrogations grossières : la « police » aurait été responsable de la fusillade de Fourmies, ou, au contraire, on s'interrogeait sur sa surprenante absence...

Ce désintérêt a eu notamment pour conséquence l'abandon de la question à des historiens « organiques » ou à des militants qui, s'ils divergent radicalement dans leurs propos, partagent néanmoins des buts et des méthodes – totalement étrangers à l'histoire, à son éthique – qui ont produit le plus étrange, le plus contradictoire des corpus. Une situation qui n'a guère semblé inquiéter l'institution.

PAGES BLANCHES, LÉGENDES NOIRES ET ROSES POUR PÉRIODE GRISE

Soucieux de construire une image flatteuse de l'administration dont ils avaient la charge, ses responsables ont longtemps manifesté – manifestent encore ? – une réelle incompréhension de l'intérêt que police et policiers pourraient trouver à une connaissance lucide et démythifiée de leur passé. Apparemment peu conscients des conséquences et des dangers d'une histoire totalement reconstruite et sans rapport avec la réalité, ils n'ont guère – à quelque niveau que ce soit – encouragé les recherches scientifiques. Alors qu'en ces temps de « devoir de mémoire », on a vu, du ministère des Finances à la Sécurité sociale, en passant par EDF, la Banque de France ou la SNCF, apparaître et se multiplier les « comités » d'histoire, le ministère de l'Intérieur s'est prudemment tenu à l'écart de cette fièvre sans imaginer combien le déficit de connaissances qui en résulte pouvait contribuer à creuser le fossé et les malentendus séparant la société de sa police. Il est banal que des policiers ignorent tout des rafles ou exactions opérées par leurs aînés cinquante ou trente ans plus tôt dans le cadre de l'Occupation ou de la guerre d'Algérie, cela ne semble pas choquer grand monde place Beauvau.

Abandon des uns, désintérêt des autres expliquent un phénomène singulier quoique logique : l'histoire de la police, en France, a longtemps été une spécialité « maison ». Une spécificité qui n'est pas sans conséquence.

Dans les diverses Histoires de la police écrites par des policiers ou des journalistes complaisants, les auteurs s'attachent aux légendes mille fois répétées. Ainsi en va-t-il par exemple de la période de l'Occupation évoquée en quelques pages rapides, et assimilée à une « période de progrès » marquée par la création d'une police nationale enfin unifiée, d'écoles de police et d'un service de police technique. Autant de mesures positives dont on doit créditer l'État français, voire René Bousquet. Pour le reste, opposant une « bonne » police à une « méchante » milice, ces ouvrages exaltent l'héroïsme – indéniable – de la minorité de policiers résistants, mais sans jamais montrer que, du fait de l'existence de l'État français, c'est l'ensemble des policiers qui, pris au piège de leur culture d'obéissance et du respect de la loi, ont concouru à la politique répressive menée par Vichy contre « l'anti-France », au grand bénéfice de l'occupant. Certes, sous la pression de la demande sociale, au nom d'un « devoir de mémoire » invoqué de façon obsessionnelle, les choses ont commencé – timidement – à évoluer.

Certains syndicats de policiers, apparemment plus sensibles que leur administration au silence choquant des histoires officielles, traduisent un désir manifeste de rompre le silence. « J'aimerais [...] qu'on regarde en face la collaboration, les rafles, les tortures, l'antisémitisme, qu'on revienne sur les causes, qu'on explique aux futurs flics comment cette boucherie a été possible », écrivait, en 1987, Bernard Deleplace, responsable de la FASP, le principal syndicat policier de l'époque dans lequel le SGP, Syndicat des gardiens de la paix parisiens, pesait alors d'un poids essentiel. Mais cette volonté, qui a démontré ses limites au moment de la repentance exprimée par un syndicat concurrent à l'automne 1997, s'est traduite par une autre histoire « officielle », manichéenne et instrumentalisée à des fins anti-hiérarchiques qui n'a guère plus de réalité que les autres. On n'y reconnaît le rôle accablant d'une partie des policiers parisiens sous l'Occupation et notamment du cadre hiérarchique que pour l'opposer à l'attitude patriotique et résistante de la masse des gardiens de la paix...

Considérant que la vision délibérément glorieuse et noble du comportement et de l'attitude des policiers, telle qu'elle fut inaugurée par le général de Gaulle, nécessitait quelque nuance, l'administration elle-même a récemment cherché à adapter son discours. La commémoration du cinquantenaire de la Libération a permis d'observer les limites de cette velléité. Pour l'occasion, la préfecture de police, du moins la mission du cinquantenaire qu'elle avait mise en place, a édité un numéro spécial, « Libération de Paris », du magazine *Liaisons*. Consacrée à la « Commémoration du soulèvement de la préfecture de police », cette livraison présente, en quarante-huit pages abondamment illustrées, des documents rares ou inédits, précédés d'un avant-propos de René Rémond. Mais l'ambition scientifique ne va guère au-delà puisque le propos général mêle une occultation totale des rafles qui mettent en cause des milliers de fonctionnaires agissant sur ordre à la condamnation sans équivoque d'une minorité de policiers dévoyés, auteurs de tous les crimes et dérives, avant de terminer par l'exaltation de la résistance policière et surtout de l'héroïque soulèvement du 19 août.

L'éliision totale des épisodes gênants pourrait sembler naturelle puisque le propos est de célébrer la Libération, mais ne solliciter l'histoire que pour cet événement glorieux revient en réalité à souligner le silence dont, par contraste, souffrent les faits que jamais l'institution n'aborde. Cependant – une nouveauté ? un progrès ? – certains des témoins transgressent cette loi du silence. Leur qualité reconnue de résistants leur permet d'évoquer des aspects laissés systématiquement

dans l'ombre par la mémoire officielle. Sous le titre « Ils se souviennent », les présidents respectifs des deux associations de résistants de la police parisienne font allusion, et ils sont bien les seuls dans cette publication, aux « méchants ». Antithèse des héros qui se sont battus pour la liberté, les policiers félons présentent l'avantage de mettre en valeur les premiers. « Il y eut bien sûr les brigades spéciales totalement inféodées à l'ennemi, collaborant avec un enthousiasme de mauvais aloi à la chasse aux patriotes », concède l'un, tandis que l'autre rappelle qu'il « ne faut pas oublier [...] qu'une minorité de policiers comme ceux des renseignements généraux et des brigades spéciales participèrent aux arrestations de patriotes et de juifs morts en déportation ou fusillés. »

Il y a donc bien eu des traîtres et des collaborateurs dans la police ! La concession est d'importance, elle crédibilise le discours, garantit son objectivité puisqu'on reconnaît une participation à la lutte contre les patriotes que, jusqu'alors, l'institution taisait systématiquement. Mais cette dénonciation circonscrit les mauvais policiers à quelques dizaines et à un service – les renseignements généraux et leurs « brigades spéciales » – qui de toute façon n'ont jamais eu bonne réputation. La stigmatisation des uns blanchit *ipso facto* les autres. C'est si pratique et si commode qu'on va jusqu'à charger ces brigades d'arrestations de juifs auxquelles elles sont en réalité pratiquement étrangères contrairement à tous les autres services – y compris une PJ présentée souvent comme pure de toute compromission. En revanche, on l'affirme avec d'autant plus d'assurance qu'on a fait preuve d'objectivité en reconnaissant la culpabilité des brebis galeuses : « La grande majorité des policiers obéissait à leur [*sic*] conscience et de ce fait pratiquait une résistance individuelle et n'appliquait pas les ordres de Vichy qui leur [*sic*] étaient donnés d'arrêter des résistants, des juifs ou des STO. » Après quoi, il ne reste plus qu'à chanter la saga de la Libération et l'héroïsme qu'y démontrèrent la plupart des policiers.

Une telle mythification, l'amnésie et la bonne conscience qui en résultent dans l'institution ont leur prix : le développement d'une autre légende, noire celle-là, mais tout aussi éloignée de la complexité et de la réalité des faits.

Devant l'occultation de responsabilités parfois criminelles, l'absence totale de la moindre esquisse de réflexion sur le rôle joué par l'institution, un sentiment naturel de frustration et d'indignation devait obligatoirement voir le jour et se développer. Ces sentiments sont à l'origine, dans les années 1980, d'une réaction compréhensible dont les

procès de Klaus Barbie, Paul Touvier, Maurice Papon, les affaires Leguay, Bousquet constituent des paroxysmes. Les passions encore brûlantes attestent du poids du refoulé et montrent combien, faute de l'avoir affronté avec lucidité, la France souffre d'un deuil inachevé. Il est donc normal que s'indignant de l'oubli du rôle de la police française que représente la saga officielle, certains tiennent à rappeler avec force leur vérité. Le problème commence quand, à trop vouloir prouver et dénoncer, des ouvrages – qui se présentent comme des travaux scientifiques, mais n'en respectent pas les buts et en transgressent les méthodes – tombent dans un autre travers.

12 Obsédés par la mise au jour des culpabilités, les auteurs assignent à l'histoire une tâche qui n'est pas la sienne : celle de « rattraper » des coupables que la justice aurait laissés échapper et que protégeraient tout à la fois le « silence administratif », l'impossible accès aux archives et la complicité des « historiens officiels ». Dans des ouvrages pleins de parti pris et de confusions, abusant de la téléologie et de l'anachronisme, soucieux avant tout de montrer que les policiers français, nourris d'antisémitisme et de xénophobie, furent les auxiliaires volontaires et zélés de la Gestapo, des auteurs – sans doute inconscients du révisionnisme de leur argumentation – en arrivent à minorer les responsabilités du gouvernement de Vichy et des hauts fonctionnaires de la police pour mieux accabler les exécutants.

Après un demi-siècle d'opposition manichéenne entre la légende dorée d'une police résistante et héroïque qui n'aurait rongé son frein que pour mieux protéger la population et empêcher la Gestapo ou la Milice de prendre sa place, et l'image noire d'une « police fasciste », formée de tortionnaires sadiques, collaboratrice servile et zélée des nazis, « pourvoyeuse des chambres à gaz », peut-on espérer que le temps des historiens, celui de l'analyse et de la recherche de vérités contradictoires, complexes, mouvantes, soit enfin advenu ? Il est grand temps de poser clairement la question de la continuité des missions, des hommes, des structures, celles des cultures professionnelles et des sensibilités idéologiques, de l'influence du cadre hiérarchique, du recrutement, de la formation, des missions, de la nature et du rôle même d'une institution dont la philosophe Hélène L'Heuillet souligne à juste titre la « puissance d'enchantement ».

« Dans une histoire racontée autrement, les événements ne sont plus les mêmes [...] ces variations narratives ont une fonction remarquable au regard des formes les plus figées par la répétition, les plus ritualisées

par la commémoration [...] raconter autrement, être raconté par les autres, c'est déjà se mettre sur le chemin de la réconciliation avec les objets perdus d'amour et de haine », rappelle Paul Ricoeur². Au-delà de l'exigence scientifique, il en est d'autres – morale et politique – auxquelles on n'aura sans doute pas suffisamment réfléchi. Les occultations de l'histoire officielle, pas plus que les légendes noires, ne servent la construction d'une police qu'on voudrait au service exclusif des idéaux et des valeurs démocratiques. Par ces temps de repentances et de « militance » de la mémoire, le souci d'une connaissance dépassionnée et objective du passé s'impose aussi bien pour la police que pour la démocratie.

LA « MISE AU PRÉSENT » DU PASSÉ ET SES VERTUS

Les conséquences d'une histoire falsifiée tiennent d'abord à l'existence de mémoires partielles et partiales. Elles tiennent aussi à l'absence de réflexion sur des expériences certes traumatisantes, mais à haute vertu pédagogique. L'image de la police et ses rapports à la société sortiraient sans doute améliorés d'une réflexion et d'un débat dont la démocratie elle-même aurait tout à gagner.

13

On a vu ce qu'il fallait penser d'un silence et d'une légende qui ne trompent personne, mais suscitent dans le corps social les soupçons et les fantasmes les plus noirs, les analyses les plus folles et, dans l'institution, une amnésie dangereuse. À la faute de l'administration et des pouvoirs publics s'ajoute une curieuse inconséquence de l'opinion publique comme de ceux qui critiquent et dénoncent jusqu'à l'obsession ce qui n'est après tout, et dans une démocratie, que « leur » police. Un régime, une société, un État, un pouvoir, une nation ont la police qu'ils méritent. On ne saurait constamment dénigrer police et policiers, dénoncer leurs bavures et exactions, s'étonner de leurs faiblesses, de leurs tares et défauts, s'inquiéter des poussées périodiques de l'extrême droite dans leurs rangs, alors même qu'en leur présentant un tableau du passé de leur institution aussi trompeur que déformé, on ne donne guère les moyens de réfléchir et de tirer parti des expériences vécues par leurs prédécesseurs à des hommes qui, dans une démocratie, sont en charge de défendre ces biens essentiels que sont la sûreté et la liberté.

Comment fonder une police « républicaine », comment gloser sur la déontologie policière en occultant ou en falsifiant – dans un sens

2. Paul Ricoeur, « Histoire et mémoire », in Antoine de Baecque et Christian Delage (dir.), *De l'histoire au cinéma*, Bruxelles, Complexe, 1998, p. 23.

comme dans l'autre – le passé et le rôle réels de l'institution ? Comment former des policiers « citoyens » en leur celant les dérapages passés de leur administration, les errances et les dérives de leurs aînés ou, au contraire, en dénonçant continuellement leurs responsabilités en occultant celles de la justice, de l'État, du législateur, des délateurs, de la société tout entière ?

La négation ou la simplification caricaturale des réalités constituent-elles la meilleure des préparations à des responsabilités délicates ? Comment espérer d'une police qu'elle puisse affronter en connaissance de cause ces problèmes fondamentaux, que l'on trouve dans toute son histoire et qui ont pour origine irresponsabilité, instrumentalisation, culture d'obéissance..., sans lui permettre l'accès à une connaissance objective de son passé ? Sans lui permettre une réflexion lucide sur la culture d'obéissance et ses conséquences face à des ordres qui représentent la négation des principes et des droits démocratiques ? Comment s'étonner de l'obéissance passive dont ont fait preuve, de 1940 à 1944, la plupart des policiers aux ordres de l'État français, comment blâmer les comportements racistes et xénophobes de nombreux policiers pendant la guerre d'Algérie, comment s'étonner de voir des officiers de gendarmerie « réunis en bande » commettre en toute connaissance de cause des « incendies volontaires », si, aujourd'hui comme hier, on ne donne aux uns comme aux autres aucun moyen de mettre en perspective les responsabilités et les exigences morales de corporations que l'on méprise au point de leur déguiser ou de caricaturer leurs propres histoires ?

Les « non-lieux de mémoire » pèsent ici de tout leur poids.

L'histoire de leur police s'inscrit dans les rapports difficiles et malsains qu'entretiennent les Français avec un passé qui, décidément, « ne passe pas ». Trop souvent, elle relève d'un deuil impossible pour cause d'histoire falsifiée, d'histoire douloureuse à force d'être en si totale contradiction avec l'exigence élevée qu'impliquent les responsabilités morales du « pays des droits de l'homme et de la liberté » qui a bien du mal à tenir dans des habits décidément trop grands pour lui. Or il n'est pas sain, il peut même être dangereux qu'une administration au rôle délicat, mais essentiel dans une démocratie, oublie ses errances passées. Des drames comme ceux des 16-17 juillet 1942 ou du 17 octobre 1961 – ces deux soleils noirs qui projettent un jour lugubre sur l'histoire de la préfecture de police – nécessitent d'être connus, mais aussi d'être lucidement analysés. Il ne s'agit nullement de construire une mémoire « néga-

tive », une incessante déploration des « crimes ». Loin des accusations univoques et sans nuances qui prolifèrent, il importe d'analyser et de comprendre.

L'image noire qui, en France, colle aux policiers, et qui tient à de nombreuses causes, trouve, dans ces épisodes, matière à prospérer. Comment sortir des stéréotypes et des ravages qu'ils engendrent, dans ce que Pierre Laborie décrit comme « l'engrenage des comportements de rejet³ » ? Nul doute qu'une connaissance lucide, une étude raisonnée et dépassionnée de l'histoire policière y aideraient. Entre plaidoyers et imputations systématiques, réquisitoires vengeurs, « patrimonialisation du crime » et « liturgies commémoratives » de toute sorte, l'histoire est sans cesse invoquée, elle est même de plus en plus souvent convoquée et sommée de dire la vérité. Mais quelle vérité ? Ce qui fut ? Ce qui est pensé, cru, vécu comme vrai ? Une des vertus de la mise au présent du passé pourrait être d'apporter cette dimension supplémentaire à la formation et à la réflexion de policiers, tout comme un travail de mémoire fondé sur des réalités complexes permettrait de résoudre le rapport présent/passé et de retrouver une dignité impossible à connaître quand on vit de légendes ou de mythes.

15

3. Pierre Laborie, *L'Opinion française sous Vichy*, Seuil, 1990, p. 141.

R É S U M É

Comment construire une « police républicaine » aux rapports clairs et transparents avec l'opinion, le pouvoir, la société lors même qu'on lui refuse un accès scientifique à sa propre histoire. Comment donner aux policiers les moyens et les bases d'une réflexion dépassionnée sur leurs responsabilités alors qu'on leur présente le miroir déformant d'une histoire manipulée, manichéenne et falsifiée ? Se priver de mémoire, d'expériences fondamentales et éclairantes, c'est s'exposer aux conséquences et aux ravages de l'amnésie. Police, démocratie, société ont tout à gagner d'une connaissance et d'une analyse lucides d'une histoire débarrassée de ses mythes.